LES MOULINS
DE L'HÉRAULT

ISSN
0769-0177

N°30-36
2011/2017

NANT 20 mai 2017

trésors d'ingéniosité

les moulins à blé de Neffiès

par Guilhem Beugnon*

Au bord de la Vaillelle, le moulin de Julien
(cliché Patrick Wheeler - www.restor-hydro.eu/en/roquemengarde)

A la sortie de Neffiès en direction de Fontès, une vieille bâtisse de pierre couverte de tuiles romanes attire le regard. Adossée au ruisseau de Vaillelle[1], elle se dévoile par l'imposante meule appuyée contre sa façade principale. On la connaît dans le village sous le nom de moulin de Julien (ou de Julian), implanté au débouché d'un entonnoir naturel, entre les collines de Pech Rome et du Causse, par où s'écoulent vers la plaine les eaux de tout un massif.

Le moulin est bâti en contrebas d'un surplomb rocheux qui forme une cascade naturelle sous l'antique pont de pierre enjambant le ruisseau. Il est le plus méridional des six édifices hydrauliques de la commune étagés du nord-ouest au sud-est depuis la source aujourd'hui captée de la Resclause, entre les routes de Cabrières (D15) et de Fontès (D174). Le plan cadastral napoléonien de 1833 où chacun figure avec son réservoir en eau nous permet de les retrouver sans grand difficulté, enfouis pour la plupart sous la végétation.

* Directeur du Centre de ressources environnement et développement durable de Vailhan

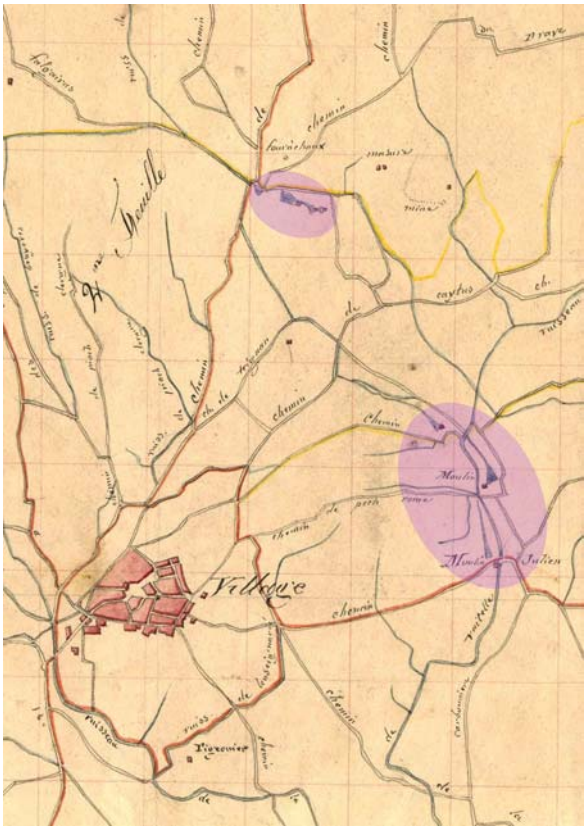

Moulins de Neffiès sur fond de cadastre napoléonien, 1833
(Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3609)

Les moulins de Trignan

Si aucune mention médiévale des trois moulins de Trignan n'est à ce jour connue, plusieurs indices plaident en faveur d'une origine ancienne, à commencer par le nom de la source qui les alimentait en eau. Le toponyme *Resclause/Resclauze* désigne dans notre région des aménagements bâtis liés à des sources importantes. L'exemple le plus emblématique est la Resclauze de Gabian qui, durant l'Antiquité, fournissait en eau potable la cité de Béziers par un aqueduc de 36 km de long. Elle alimentera dès le Moyen Age six moulins étagés[2]. La Resclause de Neffiès, en contrebas du plateau du Falgairas, est signalée par Alfred Crouzat[3] comme « *très abondante* ». Elle ne l'est pourtant déjà plus lorsqu'en 1859 paraît son *Histoire de la ville de Roujan*. Dix-sept ans plus tôt, le creusement d'un puits de mine de charbon au tènement de Caylus[4], jusqu'à la profondeur de 129 mètres, allait dévier les eaux de la source. En juin 1852, en dépit de multiples tentatives d'assèchement, le puits est entièrement inondé, la machine à vapeur à bout de souffle et la Resclause tarie par suite de l'abaissement du niveau de la nappe phréatique. On retrouvera la source en 1879 par le biais d'une galerie et d'un drain foncé à une profondeur de 10 mètres sous la route de Clermont (D15).

Le second indice de l'ancienneté des moulins est à rechercher dans le tracé des parcelles du coteau de Trignan. Le plan cadastral napoléonien de 1833 dévoile le parcellaire rayonnant d'un village médiéval fossilisé, en contrebas des moulins et au-dessus du monastère Saint-Etienne de Trignan mentionné en 990 dans un acte signant sa restitution à l'abbaye de Saint-Thibéry[5]. Les fouilles conduites depuis 2010 par Olivier Ginouvez et Jérôme Hernandez dans et immédiatement au nord de cette église carolingienne indiquent une occupation longue de dix siècles (VIII^{e}-XVII^{e} s.) et l'on peut formuler l'hypothèse d'une origine médiévale pour les moulins de Trignan.

La première mention connue relève d'archives seigneuriales. En 1615, Jean de Latenay, co-seigneur de Neffiès, est autorisé à prendre de l'eau venant des moulins « *qui sont entre la Resclause et le besal* (bief) ». Il est précisé qu'une source dite de « la tétine du loup » a servi jusqu'il y a 60 ans pour le service d'un petit moulin à présent ruiné[6]. Le compoix dressé au milieu du XVII^{e} siècle[7] permet d'attribuer à Arnaud d'Arnaud, seigneur de Neffiès, le moulin supérieur – il s'agit d'un bien noble non soumis à l'allivrement –, à Antoine Clergue fils de Guy l'intermédiaire, à Guillaume et Jean Couderc l'inférieur (il passera en 1708 à Guillaume, fils du premier). Chaque moulin, assis sur le ruisseau de la Resclause, possède « *une meule moulant* » et une « *paissiere/pansiere* », c'est-à-dire d'un bassin de rétention destiné à alimenter le mécanisme hydraulique ; ceux d'Arnaud et de Clergue disposent aussi d'un « *bezal/vezal* », un bief amenant l'eau dans le bassin. C'est là la différence principale avec les moulins étagés de la Resclauze (Gabian) et de Tibéret (Cabrières) qui se partagent une même pansière.

En juillet 1672, Catherine de Pascal de

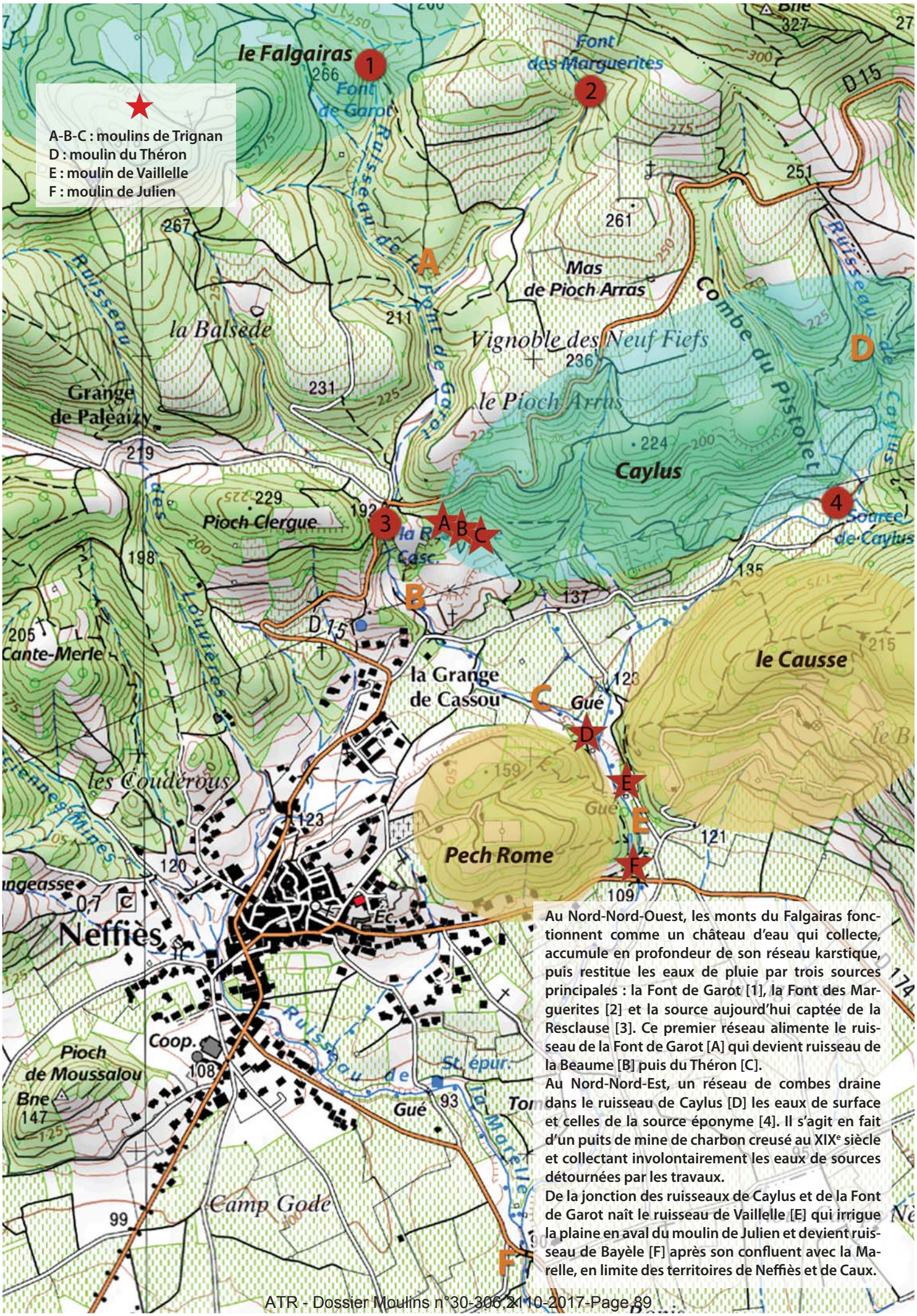

Au Nord-Nord-Ouest, les monts du Falgairas fonctionnent comme un château d'eau qui collecte, accumule en profondeur de son réseau karstique, puis restitue les eaux de pluie par trois sources principales : la Font de Garot [1], la Font des Marguerites [2] et la source aujourd'hui captée de la Resclause [3]. Ce premier réseau alimente le ruisseau de la Font de Garot [A] qui devient ruisseau de la Beaume [B] puis du Théron [C].

Au Nord-Nord-Est, un réseau de combes draine dans le ruisseau de Caylus [D] les eaux de surface et celles de la source éponyme [4]. Il s'agit en fait d'un puits de mine de charbon creusé au XIX^{e} siècle et collectant involontairement les eaux de sources détournées par les travaux.

De la jonction des ruisseaux de Caylus et de la Font de Garot naît le ruisseau de Vaillelle [E] qui irrigue la plaine en aval du moulin de Julien et devient ruisseau de Bayèle [F] après son confluent avec la Marelle, en limite des territoires de Neffiès et de Caux.

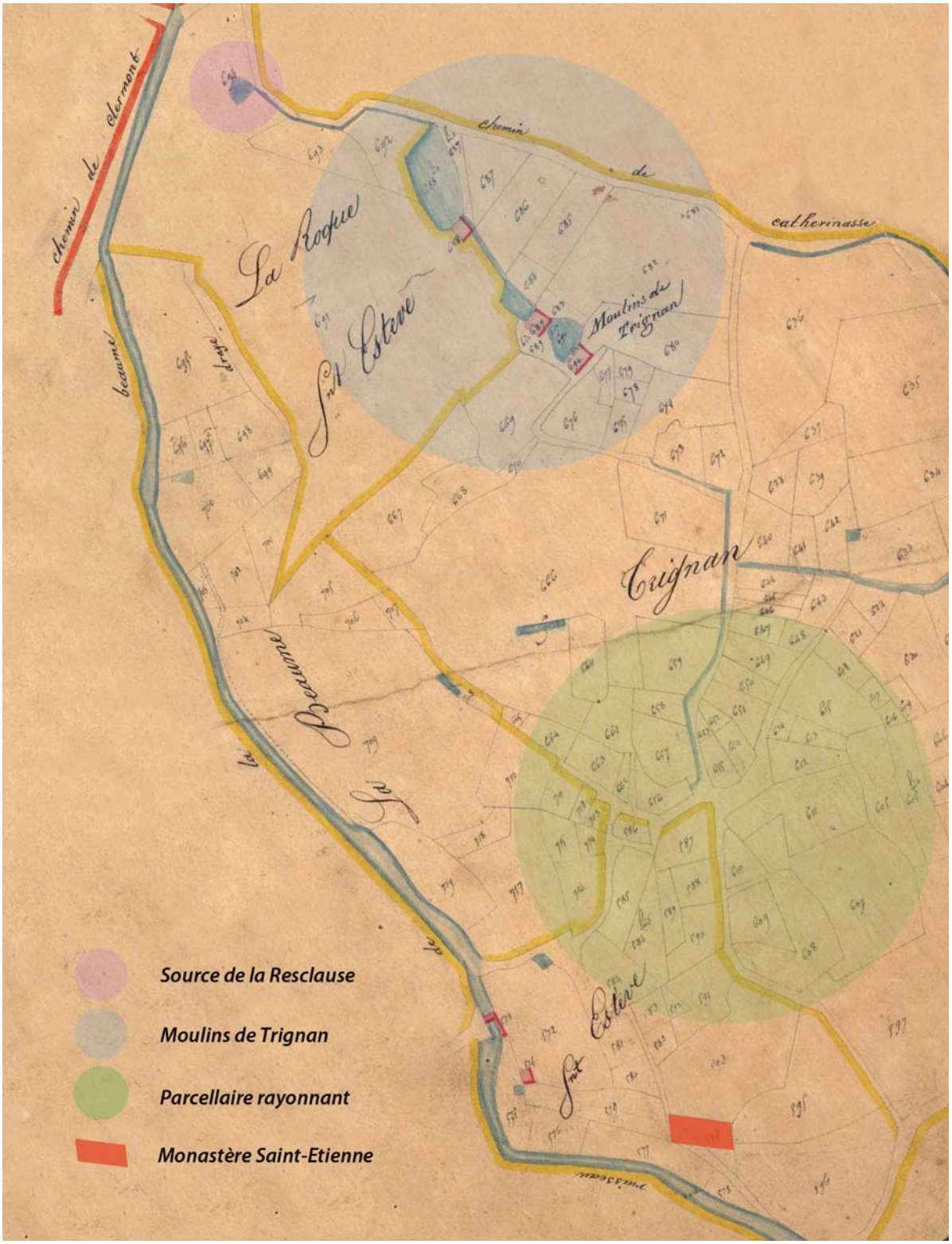

Coteau de Trignan sur fond de cadastre napoléonien (montage G. Beugnon)

Saint-Juéry signe l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Neffiès héritée de son mari, Balthazar de Bérard, décédé neuf ans plus tôt[8], lui-même légataire de son père Guillaume, beau-frère d'Arnaud d'Arnaud. Le moulin septentrional est désormais propriété de la seigneuresse de Neffiès. En 1675, elle précise qu'il « *ne prend l'eau que d'une fontaine où il n'y a que fort peu d'eau* » et annonce un revenu annuel de 30 livres[9]. S'agit-il d'une sous-estimation destinée à limiter l'imposition ? En 1691, Jacques Reboul, viguier de Neffiès, et à ce titre représentant du pouvoir seigneurial, propose d'affermer les droits seigneuriaux, un jardin et ce moulin à blé pour 2 000 livres[10].

A la fin du XVII[e] siècle, la seigneurie de Neffiès passe aux mains d'Antoine-Aphrodise de Sartre, conseiller maître en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Montpellier. Ce fils d'une puissante famille de robe déjà seigneur de Saint-Nazaire-de-Ladarez le deviendra aussi de Caux, Cabrières et Vailhan. Au moulin de Saint-Juéry, il adjoint en 1710 ceux de Clergue et de Couderc, devenant ainsi le maître absolu des moulins de Trignan. Le compoix de 1748[11] indique cependant que le premier moulin n'est plus qu'un «*cazal sans meulles a moudre*». De 1765 au 29 septembre 1769 (jour de la Saint-Michel, date traditionnelle de paiement des fermages), Bernard Clergue, régent des écoles de Margon résidant à Neffiès, tient à ferme les deux moulins du bas passés dans les mains des héritiers de Sartre, décédé en 1763. Il s'y rend souvent avec son fusil pour garder le blé en dépôt, tuant au passage du gibier et des pigeons, même « *les fruits pendants* », ce qui lui vaudra un procès[12].

En 1772, la seigneurie de Neffiès est vendue à Jean-François de Bonnet de Maureilhan de Poilhes pour 85 000 livres. Il la conservera jusqu'à la Révolution, les moulins de Trignan passant ensuite aux mains de Marie Anne Marsal, veuve du meunier Jean Jacques Cazes[13], habitant au moulin de Faïtis (Roujan), puis de son fils Jean Jacques. Lorsque le 25 messidor an IV (13 juillet 1796), Joseph Puel, juge de paix, contrôle les onze moulins à blé du canton de Roujan[14], tous sont en règle, « *ne contenant aucune cachette ni autre moyen permettant de détourner de la farine* ». La veuve Cazes afferme les deux moulins du bas 60 livres chacun ; le supérieur est ruiné, « *sans meulle à moudre*»[15]. Achetés aux enchères par Auguste Bouys, conseiller municipal, en 1836, les moulins de Trignan seront détruits vers 1857-1858 par manque d'eau et leur propriétaire déchargé des droits de patente. « *Personne dans le pays ne révoque en doute que le déviement des eaux de la source de la Resclause est dû à divers travaux exécutés aux mines de houille de Caylus* », réplique le maire de Neffiès en novembre 1862 lorsqu'Ernest Guiraudou, beau-fils de Bouys, se plaint de ce que la construction d'un pont sur le chemin de grande communication n° 15 au tènement de la Resclause a détruit le conduit qui amenait les eaux à ses moulins et à ses terres[16].

Extraits du compoix de Guillaume et Jean Couderc, avec mutations en marge (coll. privée)

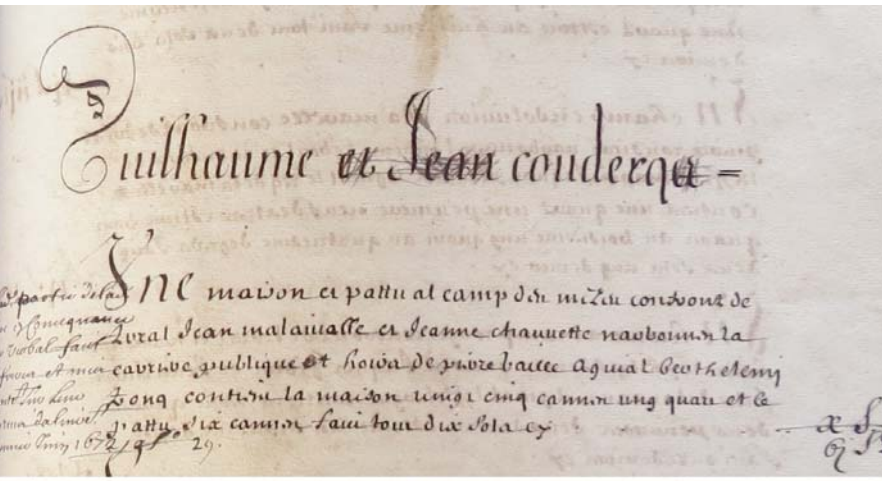
Guillaume et Jean couderque =

Une maison a patiu al camp dit mitiu confrons de
Jean malauialle et Jeanne chauuette nabonnun la
cauriue publique et houa de priue bauue aguat Berthelemy
long contrun la maison unjo cinq cannun ung quart et le
patiu dix cannun tout dix sola ci

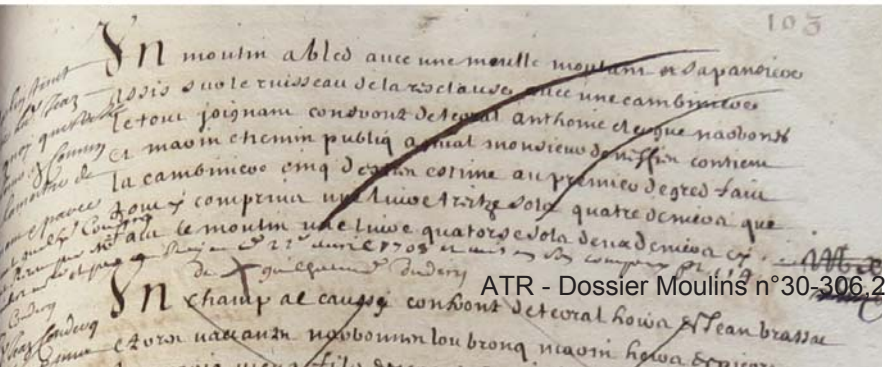
Un moulin a bled auec une moulle moulant et rapandeue
dit le ruisseau de la resclause auec une cambiniere
letout joignant confrons de terral anthoine clergue nabonn
ce matin chemin publiq a mat mondieu de miffian contrem
la cambiniere cinq degrun cotime au premier degres faiu
dong comprenun une liure trente sola quatre deniers que
tenu le moulin une liure quatorze sola deux deniers ci
Un champ al causse confront de terral houa Jean brassac
cauun nabonnun lou brong matin houa

theron », sont aussi plantés des saules dont les gaules, appelées amarines, servent à fabriquer paniers et corbeilles[17].

Le 10 avril 1730, le baron de Sartre se plaint de ce que Pierre Reboul, fils de Jacques, détourne fréquemment au bénéfice de son moulin « *les eaux de Trignan* » destinées à arroser ses prés et jardins. Le 8 octobre 1715, il a en effet passé une transaction avec les habitants du village portant qu'il dispose de ces eaux les mardi, mercredi, jeudi et samedi du 15 septembre au 10 avril. Surpris par Paladilhe, agent du seigneur, Reboul « *répondit fort brusquement que ladite eau luy apartenoit et que ainsy vouloit le faire car c'estoit son plaisir* »[18]. Et l'on découvre derrière ce conflit d'usage de l'eau les relations tendues qui pouvaient exister entre un notable du village au caractère bien trempé et le seigneur du lieu.

Le moulin de Julien

La date de 1696 gravée sur la clef de voûte de l'arche d'entrée du moulin de Julien n'indique en fait qu'une reconstruction, l'édifice figurant déjà sur le compoix de Neffiès dressé vers 1650. « Guilhaume Julhien » est un notable du village où il possède deux maison, dont une avec deux pigeonniers, une étable et une jasse (bergerie), un foumeras (fosse à fumier), une aire à battre le blé, trois jardins, deux chènevières, quatorze oliveraies, sept champs, une vigne et « *un moulin a bled avec une moule moulant assis sur le ruisseau de bayolle, sa pansiere vezal pred et petite vigne tout joignant confronte* [...] *narbonnes le chemin de camp negre* […] *marin et aguial le ruisseau de bayolle* ». Chez les Julien, on est Guillaume de père en fils. En 1796, lorsque le juge de paix contrôle les onze moulins à blé du canton de Roujan, notre moulin appartient à Guillaume Jean Julien, 30 ans, fils d'un meunier du même nom[19]. Quatre ans plus tard, Louis Sirgues, meunier de Gabian, procède à l'estimation du bâtiment implanté sur un cours d'eau « *si peu abondant qu'il tarit presque entièrement lorsque les chaleurs de l'été arrivent, ce qui met ledit moulin dans le cas de chômer en tems de sècheresse* ». Il fait sans doute plus de travail que les moulins de la veuve Cazes, à Trignan, et rapporte annuellement cinquante setiers de grain, « *soit bled, soit misture* », pour une valeur de 550 livres, mais il faut déduire de cette somme 183 livres pour l'entretien et la réparation « *des usines et batimens* » et 220

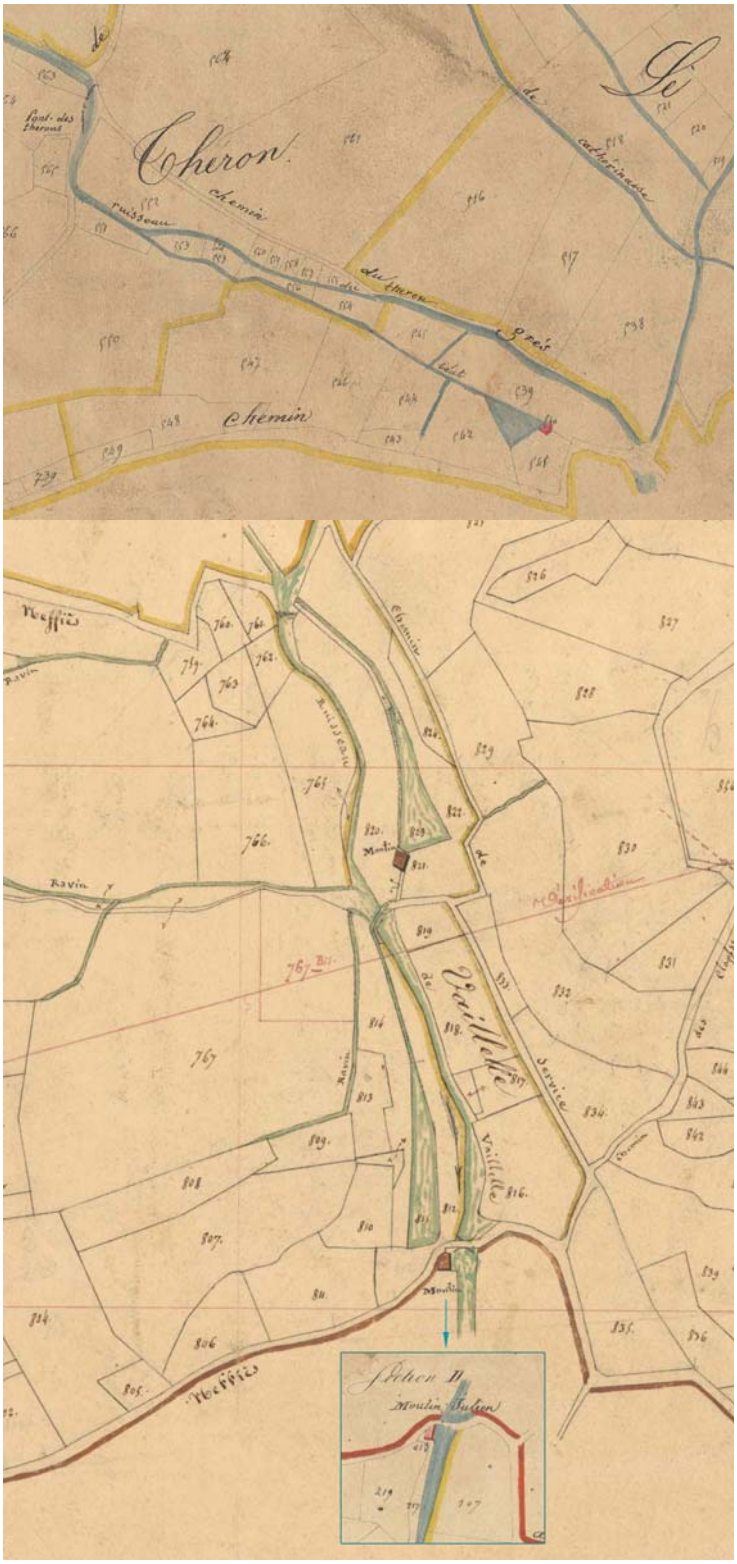

Les moulins de Théron, de Vaillelle et de Julien sur le plan cadastral napoléonien de la commune de Neffiès, 1833
(Archives départementales de l'Hérault, 3 P 3609)

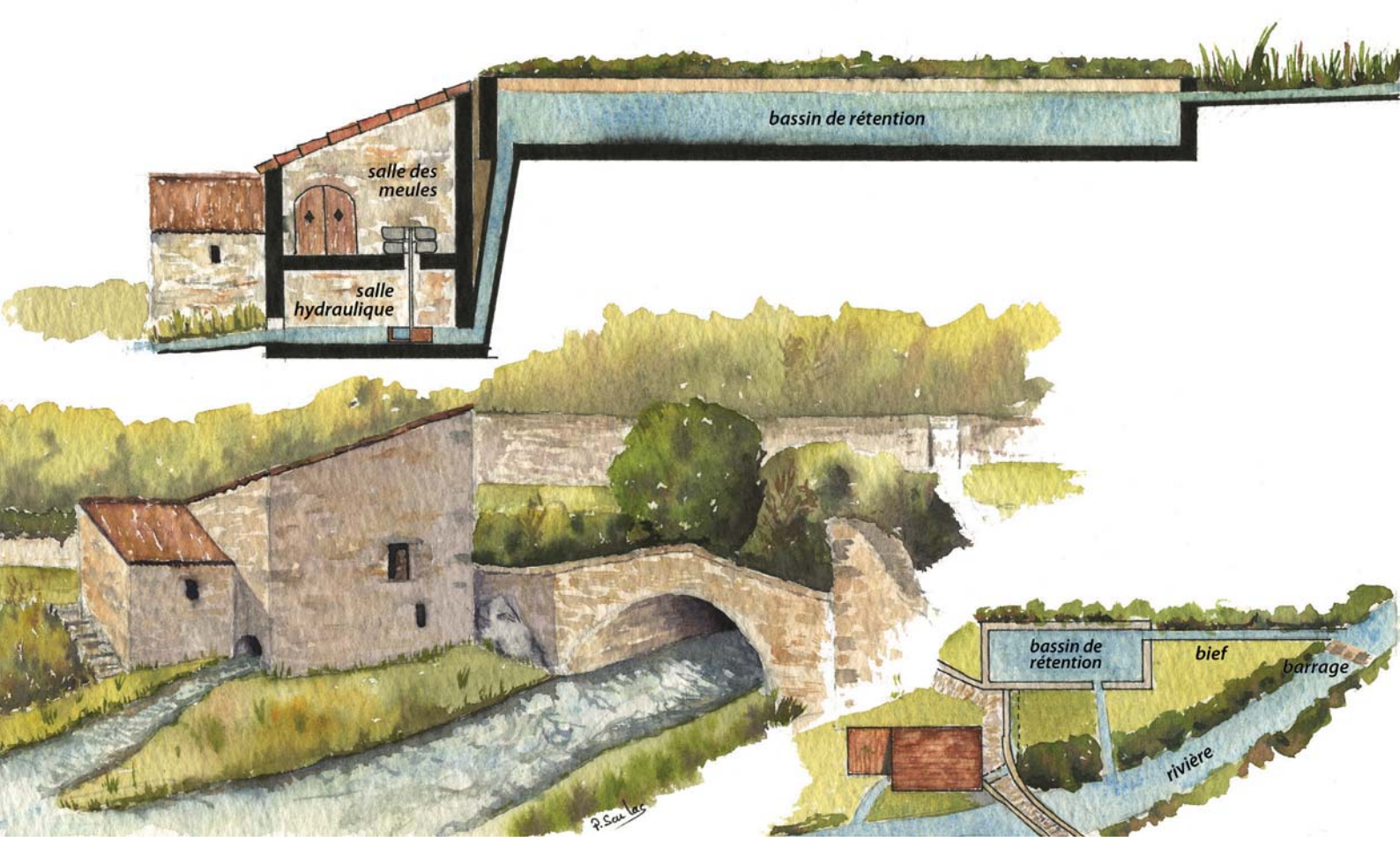

Le moulin de Julien (dessin et plans de Pascale Soulas, Centre de ressources de Vailhan)

Mécanisme d'un moulin à rodet (plan de Frédéric Fiore, architecte du patrimoine)

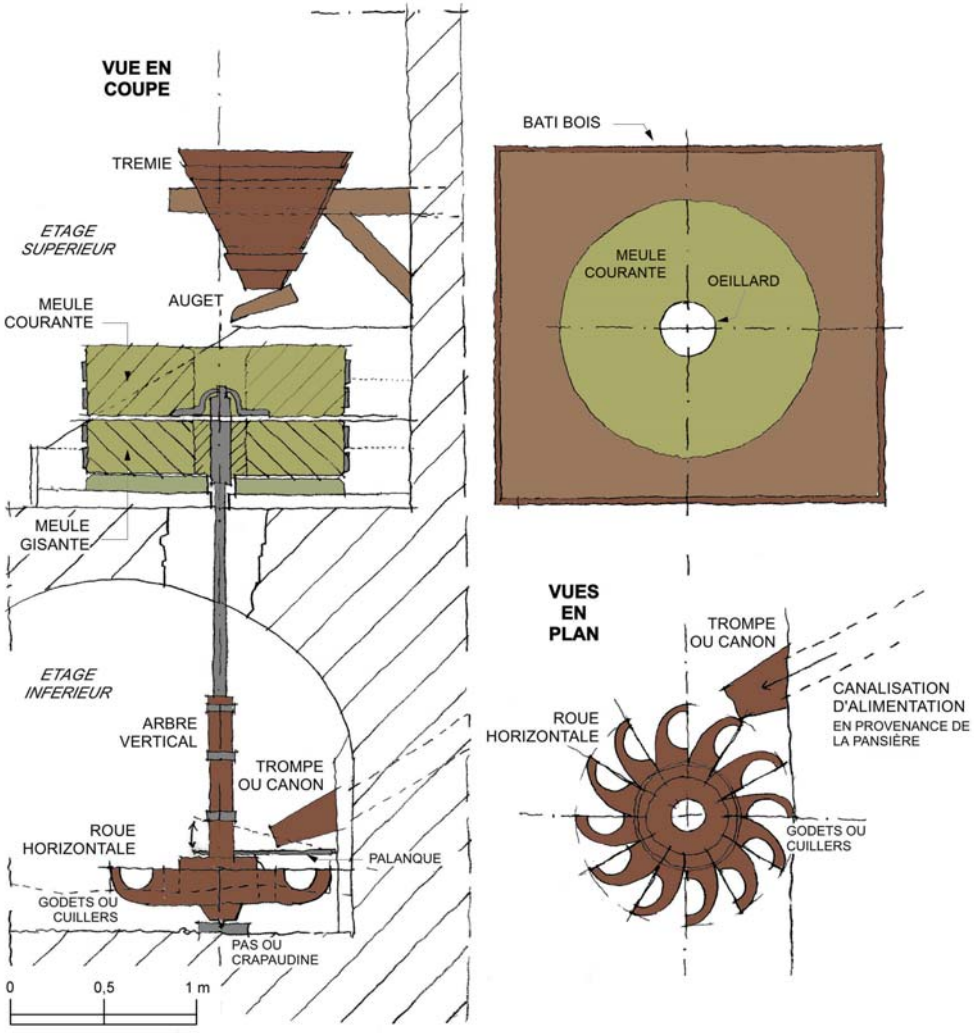

L'eau, déviée de la rivière au moyen d'un barrage et d'un bief (le *béal*), est stockée dans un bassin de rétention (la *pansière*).

Elle arrive par une trompe (le *canélou* ou canon) sur une roue hydraulique horizontale (le *rodet*) munie de cuillères (les *esclots* ou *coupos*).

Un essieu vertical (l'*aouré*, arbre ou chandelle) traverse le moyeu de la roue et se termine par un pivot métallique (la *gulho*) qui vient se loger dans une crapaudine (la *granouillé*) fixée au sol.

Passant librement à travers l'oeillard de la meule gisante et rattaché à la meule courante par une pièce de fer (l'anille), l'arbre assure la transmission du mouvement. Au moyen d'une palanque, le meunier peut régler l'écartement des meules et donc la finesse de la mouture.

Les meules sont recouvertes par un bâti de bois (l'ariscle) qui empêche la farine de s'éparpiller dans la salle de travail. Le blé est versé dans un récipient de bois tronconique (la trémie ou trémière) obturé par une vanne (l'auget, traquet ou *cassouollo*). La rotation de la meule courante assure l'ouverture et la fermeture répétée de l'auget qui libère ainsi progressivement le grain au-dessus de l'oeilard de la meule.

livres pour les gages et nourriture du garçon meunier. De tout cela, Louis Sirgues estime le moulin à 2920 livres[20].

Guillaume Jean Julien décèdera à Neffiès le 28 janvier 1818. En 1844, son fils et homonyme, meunier, figure en troisième position des trente plus forts contribuables de la commune[21]. C'est encore l'âge d'or des moulins. Si l'état de 1838[22] dénombre toujours cinq moulins à blé sur la commune de Neffiès, l'*Annuaire de l'Hérault* ne fait plus état en 1882 que de ceux d'Astruc et d'Antoine Florentin Gibert, successeur de Julien en 1875. Quatre ans plus tard, Gibert fait construire la petite bâtisse attenante au moulin[23]. Il figure seul sur l'annuaire de 1889[24] et cessera son activité entre 1895 et 1902.

Dès la moitié du XIX[e] siècle, le développement du chemin de fer a mis en concurrence les grains locaux avec les productions plus rentables du sud-ouest, et l'huile d'olive languedocienne avec celle produite en Italie et en Espagne. La vigne prenant le pas sur les autres cultures, les moulins n'avaient plus qu'à s'éteindre.

Le moulin à rodet

Racheté par la commune en 2000 et progressivement restauré, le moulin de Julien permet de comprendre le fonctionnement de tous les moulins à blé de Neffiès. Le climat influence fortement nos cours d'eau méditerranéens. Si les pluies diluviennes d'automne provoquent régulièrement des crues brutales (1907, 1958, 1996, 1999, 2002 pour les plus récentes), pendant la saison sèche, au contraire, les principales rivières n'ont que de très basses eaux et certains ruisseaux tarissent même dès qu'arrivent les fortes chaleurs. « Gens de rivières », les meuniers ont dû s'adapter aux aléas d'une ressource en énergie plutôt fantasque. Le bassin de rétention alimenté par la rivière au moyen d'un barrage (la *resclausa* puis *paxeria* des textes latins devenue paissière puis pansière ; par extension, le mot pansière désigne le bassin lui-même) et d'un bief (le béal) est la principale réponse à l'irrégularité du débit. En période de basses eaux, les moulins fonctionnaient par « éclusées » , deux ou trois heures par jour, le temps d'épuiser la réserve accumulée durant la nuit. Certains chômaient même de longues semaines, parfois tout l'été, en attendant que le ruisseau retrouve vie. C'était le cas du moulin de Julien, comme il ressort de l'estimation faite par Louis Sirgues en août 1800.

Rodet du moulin de La Fage (Rosis) réalisé en 2013 par les élèves de terminale CAP charpente du lycée Fernand Léger de Bédarieux (Photo Auxilium34)

Au moulin de Julien, le bassin de rétention est creusé tout en longueur sur le dernier promontoire rocheux de l'entonnoir naturel qui lui assure une stabilité. Une écluse d'évacuation en trop plein placée en amont de la réserve permet de réguler le volume d'eau et d'éviter ainsi les débordements et l'effondrement du mur de soutien.

Le mécanisme hydraulique est bâti en contrebas du surplomb qui forme la cascade naturelle du ruisseau de Vaillelle. Une buse-canal guide l'eau du bassin vers une roue à cuillères, le rodet, placée horizontalement sous la salle des meules. La rotation de ce mécanisme inférieur est transférée directement à la meule courante (tournante, volante, anciennement moulante) par un axe vertical, l'arbre, qui traverse le plancher. Ainsi mise en rotation, cette meule écrase les grains tombés de la trémie en les compressant contre la meule gisante (ou dormante) placée sous elle.

Sans engrenage ni renvoi d'angle, le moulin à rodet est relativement facile et économique à construire mais son rendement hydraulique est faible. Bâti à la confluence de cours pérennes qui drainent l'eau de tout un massif, et bénéficiant d'un dénivelé qui assure une chute d'eau suffisante, le moulin de Julien occupe une position idéale qui

explique sa durée dans le temps. Il est aujourd'hui l'objet par la commune d'un projet de restauration et de valorisation que justifie amplement sa forte valeur patrimoniale et paysagère. Formulons le vœu que cette protection s'étende à l'ensemble des moulins hydrauliques de Neffiès où se cachent de véritables trésors d'ingéniosité.

Notes

1. Les hydronymes dans ce secteur changent d'appellation au fil du temps et de l'espace. La carte de Cassini dressée à la fin du XVIII[e] siècle mentionne seulement le ruisseau de la « Rescloze » qui devient ruisseau de « Bayelle », un affluent de la « Peine », après avoir rencontré le ruisseau de la Marelle, en limite de la commune de Caux. Le plan cadastral napoléonien de 1833 indique, à l'est du tènement de Trignan, le ruisseau de « Catherinasse », né de la source de la « Resclause ». Il se jette dans le ruisseau de « Caylus » qui, à son tour, rejoint le ruisseau du « Théron », prolongement des ruisseaux de la « Font de Garot » et de la « Beaume » pour former celui de « Vaillelle » qui deviendra la « Bayelle » après sa rencontre avec la « Marelle ». Le cadastre actuel reprend ces appellations mais le ruisseau de « Vaillelle » se décompose à son tour en ruisseau des « Clapisses » jusqu'à l'ancien chemin de Neffiès à Fontès et ruisseau de « Vaillelle » avant le confluent avec la « Marelle ». « Bayelle » est devenu « Bayèle ». Vaillelle à Neffiès, comme Vareilhes à Pézènes-les-Mines et Vareilles à Fontès, dérive du latin *vallilia* « petite vallée » et c'est bien là que débouche le ruisseau neffiessois en aval du moulin de Julien.

2. Serge Sotos a identifié six moulins anciens, romans ou préromans, et trois moulins plus modernes encore en fonction au XIX[e] siècle (communication orale).

3. Alfred Crouzat, *Histoire de la ville de Roujan et du prieuré de Cassan, suivie d'une notice sur les diverses communes du canton*, Impr. Vve Millet, Béziers 1859, p. 266.

4. Il donnait accès à trois niveaux d'exploitation (70, 110 et 122 mètres) où des galeries à travers-banc, donc la plus longue atteindra 686 mètres, recoupent le filon. Cf Guilhem Beugnon, « Le bassin houiller de Neffiès, apogée et déclin (1838-1894) », *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Etudes du Clermontais*, N° 50-51, avril-juillet 1989, pp. 50-51.

5. Dom Claude Devic, Dom Joseph Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, vol. 5, Edouard Privat, Toulouse 1875, n° 149, c 315.

6. Archives du château de Doscares, Saint-Aunès (Hérault) ; microfilm aux Archives départementales de l'Hérault/AD34, 360 R 47, 80/7-8.

7. Archives privées, f° 2r/v, 29'r, 103r, 112v, 114r, 306r, ca 1650. Il s'agit là de l'un des trois rescapés d'un nettoyage par le vide opéré dans les années 1960. En 1924, l'archiviste Joseph Berthelé soulignait l'intérêt de la série des onze compoix et brevettes (anciennes matrices cadastrales et registres de mutations de propriétés) conservés à Neffiès depuis le XIV[e] siècle. Les huit premiers sont partis en fumée ; sans doute nous auraient-ils permis de cerner la date de construction des moulins hydrauliques de la commune (Joseph Berthelé, *Répertoire numérique des archives communales de l'Hérault. Archives départementales, série E supplément*, Lauriol, Montpellier 1924).

8. AD34, B 23791, 7 juillet 1672.

9. AD34, B 23791, 27 mars 1675.

10. Archives du château de Doscares, 26 octobre 1691 (AD34, 360 R 15, 28/82).

11. AD34, 30 J 181/1.

12. AD34, 10 B 1077, n° 71, 1[er] septembre 1770.

13. Jean Jacques Cazes (ou Cazouls) est décédé à Roujan le 8 février 1778 à l'âge de 33 ans. Son fils Jean Jacques, meunier lui aussi, épousera la neffiessoise Rose Catherine Clergue le 1[er] décembre 1808 et décèdera à Neffiès le 9 octobre 1836.

14. AD34, L 1172. Il s'agit de cinq moulins à Neffiès appartenant à Guillaume Jean Julien, Jean Martin, Jacques Reboul et les deux derniers à la veuve de Jean Jacques Cazes ; cinq à Gabian, propriétés de Louis Sirgues, de la veuve de Joseph Sirgues et de la

Les moulins de la «Rescloze» sur la carte de Cassini, N° 57, Lodève, 1778
(David Rumsey Historical Map Collection)

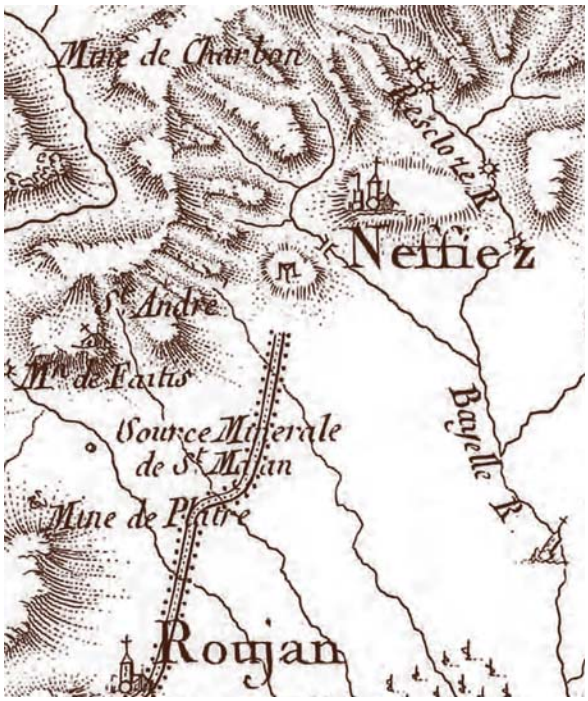

veuve Gept ; et le moulin de « Faytis », sur la commune à Roujan, propriété de Serguières mais tenu en ferme par la veuve Cazes où elle réside.

15. Archives municipales de Neffiès, Délibérations municipales, avril 1790 et 8 janvier 1792.

16. Archives municipales de Neffiès, Délibérations municipales, 10 novembre 1862.

17. AD34, 10 B 1075, n° 3.

18. AD34, 10 B 1078, n° 127.

19. Le 5 prairial an IV (24 mai 1796), Guillaume Jean Julien, 30 ans, meunier, fils d'un meunier du même nom et de feue Marie Giscard, épouse Marie Françoise Reboul, 32 ans. Il décède à Neffiès le 28 janvier 1818.

20. Archives Jean-Pierre Mailhé, inv. a25, 12 fructidor an VIII (30 août 1800).

21. AD34, 3 O 181/1.

22. AD34, 3 S 3.

23. AD34, 3 P 1871.

24. Albert Fabre, dans son *Histoire des communes du canton de Roujan* parue en 1894 (Protat frères, p. 264) signale curieusement que « *le moulin de Cevrac Astruc est le seul qui soit aujourd'hui en activité* ».

Orientation bibliographique

DAVID, Pierre, « Du moyen-âge au XX^{ème} siècle : l'Hérault et ses moulins », *Les Moulins de l'Hérault, N° 10, Cabrières, 8 mai 1989*, Arts et traditions rurales, Montpellier 1989, pp. 105-122.

DE COOMAN, Mentor, « Les moulins de Neffiès (Hérault) », *Les Moulins de l'Hérault, N° 10, Cabrières, 8 mai 1989*, Arts et traditions rurales, Montpellier 1989, pp. 49-61.

IVORRA, Jérôme, « Notice sur le moulin de Julien de Neffiès », *Bulletin de liaison de la Société de Protection de la Nature du Piscénois*, 2009, pp. 13-21.

MARTINEZ, Albert, GINOUVEZ, Olivier, *Les moulins à blé de Cabrières et Neffiès. Le monastère Saint-Etienne de Trignan à Neffiès*, Ed. Pro Baeteris, Servian 2014.

PIACERE, Jean, « Quelques aperçus sur l'histoire de Neffiès, ancien village minier », *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, Fascicules 56-57-58, juillet 1990/janvier 1991, Clermont-l'Hérault 1991, pp. 47-52.

Fiches d'identité

Les dates indiquent la plus ancienne mention de propriétaire connue.

◆ Moulins de Trignan

◆ **Cadastre napoléonien** : B 688 (bâtiment 1), B 688bis (bassin 1), B 689 (bâtiment 2), B 689bis (bassin 2), B 690 (bâtiment 3), B 690bis (bassin 3) - Trignan

◆ **Cadastre actuel** : B 159 (bâtiments et bassin) - Trignan

◆ **Propriétaires** : **Moulin 1** : Arnaud d'Arnaud (ca 1650), Catherine de Pascal de Saint-Juéry (1672), Antoine-Aphrodise de Sartre (ca 1710, bien noble), Marie Anne Marsal, veuve de Jean Jacques Cazes (1789) puis Jean Jacques Cazes son fils, Auguste Bouys (1836), Ernest Guiraudou (1862) ; **Moulin 2** : Antoine Clergue fils de Guy (ca 1650), Antoine-Aphrodise de Sartre (achat du 8 mars 1710), Jean-François de Bonnet de Maureilhan de Poilhes (1782), Marie Anne Marsal, veuve de Jean Jacques Cazes (1789) puis Jean Jacques Cazes son fils, Auguste Bouys (1836), Ernest Guiraudou (1862) ; **Moulin 3** : Guillaume et Jean Couderc (ca 1650), Guillaume Couderc fils de Guillaume (1708), Antoine-Aphrodise de Sartre (ca 1710), Jean-François de Bonnet de Maureilhan de Poilhes (1782), Marie Anne Marsal, veuve de Jean Jacques Cazes (1789) puis Jean Jacques Cazes son fils, Auguste Bouys (1836), Ernest Guiraudou (1862)

◆ Moulin du Théron

◆ **Cadastre napoléonien** : B 540 (bâtiment), B 539 (bassin) - Le Théron

◆ **Cadastre actuel** : B 39 (bâtiment et bassin) - Le Théron

◆ **Propriétaires** : Guillaume Reboul fils de Jacques (ca 1650), Pierre Reboul fils de Jacques (1730), Jacques Reboul (1748), Jacques Reboul (1796), Guillaume Astruc (1833), Etienne Astruc, époux Reboul (1837), Jules Astruc (1875), Pierre Tenin

◆ Moulin de Vaillelle

◆ **Cadastre napoléonien** : B 821 (bâtiment), B 823 (bassin) - Vaillelle

◆ **Cadastre actuel** : B 624 (bâtiment), B 620-22 (bassin) - Les Clapisses

◆ **Propriétaires** : Isaac Lasubertariès (ca. 1650), Jean Martin, maréchal à forge (1748), Jean Martin (1796), Etienne Combés (1829), Guillaume Astruc (1840), Etienne Astruc (1857), César Hippolyte Guillaume Astruc (1882), Janine Combescure/Monique Bourdet

◆ Moulin de Julien

◆ **Cadastre napoléonien** : D 218 (bâtiment) - Cavayrac, B 815 (bassin) - Pech Rome

◆ **Cadastre actuel** : D 178 (bâtiment) - Cavayrac , B 1167 (bassin) - Pech Rome

◆ **Propriétaires** : Guilhaume Julhien (ca 1650), Mathieu Julien, greffier consulaire (1748), Guillaume Jean Julien (1796), Guillaume Jean Julien (1826), Antoine Florentin Gibert (1875), Jean Joseph Florin Gibert (1882), André Adell, commune de Neffiès (2000)

Pages suivantes :

Les moulins à blé de Neffiès

A.-H. : moulins de Trignan
moulin 1 : A. pansière, B. moulin, C. départ du canal de fuite
moulin 2 : D. arrivée du canal de fuite dans la pansière, E. pansière, F.-G. moulin, H. salle hydraulique

I.-K. : moulin du Théron

L.-M. : moulin de Vaillelle

N.-U. : moulin de Julien
N. barrage sur le ruisseau de Vaillelle, O. arrivée du béal dans la pansière, S. salle des meules, T. anille, U. salle hydraulique

(clichés Guilhem Beugnon)

A

B

C

D

E

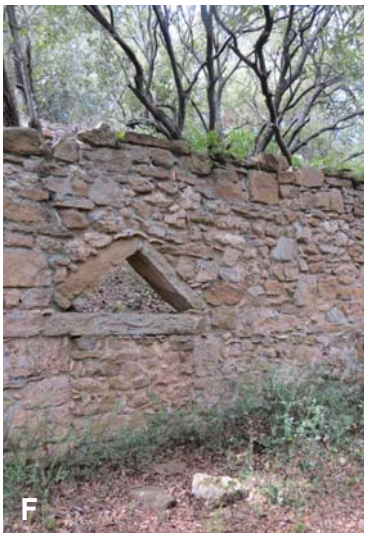
F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U